

CHIFFRE D'AFFAIRES DES 9 PREMIERS MOIS DE L'EXERCICE 2022/23

- **CHIFFRE D'AFFAIRES 9 MOIS RECORD DE 894 M€, EN PROGRESSION DE 20% (+12% A PERIMETRE COMPARABLE),**
- **POURSUITE D'UNE CROISSANCE A DEUX CHIFFRES DES PARCS DE LOISIRS AU 3^{EME} TRIMESTRE,**
- **SAISON HIVER 2022/23 TRES SOLIDE POUR LES DOMAINES SKIABLES,**
- **LE GROUPE MET EN PLACE UN PLAN D' ACTIONS GRATUITES POUR L'ENSEMBLE DE SES SALAIRES, PERMANENTS COMME SAISONNIERS.**

Paris, le 25 juillet 2023 – Au cours des 9 premiers mois de l'exercice 2022/23 (période close le 30 juin 2023), le chiffre d'affaires consolidé de la Compagnie des Alpes s'est élevé à 893,7 M€ contre 744,7 M€ lors de la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 20,0% à périmètre réel. Retraitée de l'acquisition de MMV, la croissance à périmètre comparable atteint 11,6%. Les trois divisions ont contribué au dynamisme de l'activité du Groupe.

Au cours du seul 3^{eme} trimestre de l'exercice 2022/23, la Compagnie des Alpes a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 215,2 M€ contre 203,5 M€ au 3^{eme} trimestre de l'exercice 2021/22. Ceci représente une progression de 5,8% à périmètre réel, soit une croissance à périmètre comparable de 4,1%.

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe au 30 juin 2023

Données non auditées (En millions €)	9m 2022/23	9m 2021/22 ⁽¹⁾	Var.	Var. à p.c. ⁽²⁾	T3 2022/23	T3 2021/22 ⁽¹⁾	Var.	Var. à p.c. ⁽²⁾
Domaines skiabiles et activités outdoor	479,4	447,9	+7,0%	+7,0%	44,6	55,3	-19,4%	-19,4%
Distribution & Hospitality	100,5	32,4	+210%	+15,5%	6,7	4,8	+38,2%	-32,7%
Parcs de loisirs	313,8	264,3	+18,7%	+18,7%	163,9	143,3	+14,4%	+14,4%
Total	893,7	744,7	+20,0%	+11,6%	215,2	203,5	+5,8%	+4,1%

(1) La répartition des chiffres d'affaires 2021/22 par division a été retraitée pour correspondre au nouveau reporting annoncé par le Groupe lors de la présentation de ses comptes annuels début décembre 2022 (création d'une troisième division « Distribution & Hospitality », disparition de la division « Holdings et Supports »).

(2) : La variation à périmètre comparable exclut le chiffre d'affaires de MMV, consolidé à compter du 1^{er} octobre 2022.

DOMAINES SKIABLES ET ACTIVITES OUTDOOR : UNE TRES BONNE SAISON HIVER 2022/23

Sur les 9 premiers mois de l'exercice 2022/23, le chiffre d'affaires des Domaines skiabiles et Activités outdoor s'élève à 479,4 M€, soit une progression sensible de 7,0% par rapport à la même période de l'exercice 2021/22. La très bonne dynamique de l'activité au cours du 1^{er} semestre a ensuite été freinée par celle du 3^{eme} trimestre, en retrait comme anticipé.

Au global, depuis le début de la saison, après des vacances de Noël pénalisées par des conditions météorologiques adverses, l'activité a été nettement plus dynamique au cours du 2^{ème} trimestre qui représente traditionnellement près de 75% du chiffre d'affaires annuel. Celui-ci a notamment bénéficié du retour de la clientèle britannique en janvier, de bonnes vacances scolaires françaises en février et d'un maillage optimal des calendriers des vacances scolaires européennes en mars. Les vacances de printemps, qui avaient été particulièrement dynamiques l'année dernière, ont en revanche pâti cette année d'un calendrier moins favorable et le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre ressort à un niveau relativement proche de celui de l'exercice 2018/19 (exercice de référence avant le Covid).

S'agissant de la seule activité des remontées mécaniques, le chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'année est en progression de 7,6%. Celle-ci résulte d'une hausse de 1,7% du nombre de journées-skieur dans un marché national pourtant en contraction (-2% au niveau national), conjuguée à une augmentation du revenu moyen par journée-skieur de 5,9%, reflétant notamment la répercussion partielle de la hausse des coûts de l'électricité et de l'inflation sur le prix de vente des forfaits.

DISTRIBUTION & HOSPITALITY : FORTE CONTRIBUTION DE MMV ET BONNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE ORGANIQUE MALGRE UNE BAISSSE AU 3^{EME} TRIMESTRE

Sur l'ensemble des 9 premiers mois de l'exercice 2022/23, le chiffre d'affaires de la division Distribution & Hospitality a plus que triplé, s'élevant à 100,5 M€ contre 32,4 M€ pour la même période de l'exercice précédent. Cette croissance s'explique essentiellement par l'intégration de MMV¹, consolidé depuis le début de l'exercice. Grâce à la très bonne performance réalisée au 1^{er} semestre, et malgré un 3^{ème} trimestre en baisse par rapport à l'année précédente pour les mêmes raisons que celles ayant affecté les Domaines skiables, le chiffre d'affaires de la division est en hausse de 15,5% à périmètre comparable, c'est-à-dire hors MMV, par rapport aux 9 premiers mois 2021/22.

L'activité de MMV au cours des 9 premiers mois de l'exercice 2022/23 progresse sensiblement et son chiffre d'affaires hébergement net de commissions est en hausse de 6%.

La croissance de l'activité de Travelfactory est d'abord portée par la progression des ventes de packages avec des achats fermes de prestations. Son chiffre d'affaires a augmenté de 18%, grâce notamment à la croissance de la clientèle internationale individuelle et des groupes, ainsi qu'au succès de l'offre ferroviaire Travelski Express², notamment au départ de Londres.

L'activité des agences immobilières s'est montrée dynamique au cours des 9 premiers mois de l'exercice, leur chiffre d'affaires ayant augmenté de plus de 8%. Cette saison aura été marquée par l'harmonisation des process et modes opératoires au sein de l'ensemble des agences du Groupe ainsi que par la mise en commun de leurs outils de pilotage. Par ailleurs, une nouvelle agence a été acquise à Val d'Isère³ au cours de la saison.

¹ MMV est le second opérateur de villages et résidence clubs des Alpes françaises, dont la Compagnie des Alpes a acquis 85% du capital.

² Travelski Express est une liaison ferroviaire entre Londres et Bourg-Saint-Maurice ainsi qu'entre Paris et Bourg-Saint-Maurice, commercialisée par le TO en ligne Travelski sous forme de packages dynamiques incluant transport + transfert + forfait + hébergement dans les domaines exploités par le Groupe.

³ L'agence immobilière Chalet Time à Val d'Isère a été acquise par la Compagnie des Alpes en janvier 2023. Compte tenu du faible impact de cette activité sur les chiffres consolidés du Groupe, son chiffre d'affaires n'a pas été retraité dans les variations à périmètre comparable publiées par le Groupe.

PARCS DE LOISIRS : POURSUITE DE LA FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITE AU 3^{EME} TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre de l'exercice 2022/23 de la division Parcs de loisirs s'est établi à 163,9 M€, soit une hausse de 14,4% par rapport au 3^{ème} trimestre 2021/22.

Alors qu'au 1^{er} semestre la croissance de l'activité avait été essentiellement tirée par une forte hausse de la fréquentation, la progression du chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre a été principalement portée par une augmentation sensible de la dépense par visiteur (DPV). Celle-ci progresse de 13%, reflétant à la fois une augmentation du chiffre d'affaires lié à la billetterie, les hausses de tarifs des admissions ayant majoritairement eu lieu au moment de la réouverture des sites au début du printemps, mais également une forte augmentation des ventes *in-park* (boutiques, restauration, hébergement, services et parkings), reflet notamment de la hausse du panier moyen. La fréquentation est restée en hausse au cours du 3^{ème} trimestre, progressant de 1,4% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Au total, le chiffre d'affaires des 9 premiers mois de l'exercice 2022/23 de la division Parcs de loisirs s'élève à 313,8 M€, soit une croissance de 18,7% par rapport aux 264,3 M€ réalisés au cours de la même période de l'exercice précédent. La progression de l'activité résulte tout d'abord d'une hausse de la fréquentation de 10,4%, portée par les investissements d'attractivité et de capacité réalisés par les sites (nouveauités proposées au public en termes d'attractions, d'animations, d'aménagement des parcs) et d'une augmentation de leurs plages d'ouverture (hausse du nombre de jours d'exploitation et extensions horaires). La progression du chiffre d'affaires résulte également d'une hausse sensible de la DPV, qui progresse de 8,3% profitant notamment des hausses de prix passées au début du 3^{ème} trimestre.

Cette forte hausse de l'activité concerne l'ensemble des sites de la Compagnie des Alpes qui ont tous enregistré un chiffre d'affaires en croissance à deux chiffres sur les 9 premiers mois de l'exercice. Les sites tels que Parc Astérix et Futuroscope ont bénéficié des investissements réalisés alors que Grévin Paris a largement profité du retour des touristes français et étrangers à Paris avec une hausse de plus de 30% de son chiffre d'affaires.

FAIT MARQUANT DU TRIMESTRE

Renouvellement de la DSP de Brides-Les-Bains

La commune de Brides-les-Bains a approuvé le choix de Méribel Alpina, filiale de la Compagnie des Alpes, en qualité de délégataire du service public d'exploitation de la télécabine de l'Olympe par délibération du 16 mai 2023. Ce renouvellement opère jusqu'en mai 2034, en alignement avec la délégation de service public d'exploitation du Domaine skiable sur la commune de Méribel les Allues.

10 engagements et 5 renoncements pour la mise en œuvre concrète de la Raison d'Être

Depuis l'intégration de la Raison d'Être dans les statuts du Groupe à l'occasion de son Assemblée Générale en mars dernier, le Groupe a annoncé prendre 10 engagements et 5 renoncements, rendus publics le 28 juin dernier dans un vademecum téléchargeable sur son site Internet (<https://engagements.compagniedesalpes.com/>).

Ceux-ci sont de trois ordres :

- **5 engagements de transformation écologique** : réduction des émissions avec un objectif de neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 à horizon 2030, actions sur le scope 3 à compter de 2024, préservation et régénération de la biodiversité, gestion de l'eau, des ressources et des déchets... ;
- **5 engagements pour accompagner la transformation sociale et sociétale** : Plan d'Actionnariat Salarié, bien-être au travail, création d'une académie de formation aux enjeux de demain, fondation pour l'innovation et le soutien aux plus défavorisés et création d'un Laboratoire d'idées composé de chercheurs et de personnalités de la société civile indépendants dont les travaux ont vocation à proposer et approfondir des pistes de réflexions pour l'avenir ;
- **5 renoncements** : aucune extension nette de ses domaines skiables à l'exception d'adaptations ponctuelles et limitées, pas d'acharnement lorsque l'évolution climatique rend non skiable une partie de ses domaines, pas de production de neige à température positive, plus de recours aux énergies fossiles pour les dameuses, les bus, les bâtiments et les logements que la Compagnie des Alpes opère et pas de projets n'impliquant pas une part majoritaire significative de neige naturelle.

ÉVÈNEMENT POST CLOTURE

Mise en place d'un plan de fidélisation des talents, sous forme d'attribution d'actions gratuites pour l'ensemble de ses salariés, permanents comme saisonniers, français comme internationaux

Conformément à l'un des engagements (N°10) qu'elle a rendus public le 28 juin dernier, La Compagnie des Alpes annonce ce jour la mise en place d'un **Plan d'Actionnariat Salarié** afin d'améliorer la fidélisation et d'associer durablement, tous les salariés du Groupe⁴ à la croissance qu'ils contribuent à générer, et ce sous condition d'ancienneté et de leur présence sur les années à venir.

Pour les 12 prochains mois, l'ensemble des salariés éligibles (soit environ 6 000 collaborateurs, dans 6 pays) se verra attribuer un droit à 30 actions gratuites de la Compagnie des Alpes. Ce plan bénéficiera aussi bien aux salariés permanents que saisonniers, à ceux qui travaillent à temps complet ou à temps partiel, aux salariés exerçant en France comme ceux exerçant sur les sites du groupe à l'étranger. L'attribution initiale et/ou l'acquisition définitive sont conditionnées à une présence dans l'entreprise sur plusieurs exercices selon le cas.

PERSPECTIVES

Ces perspectives sont données sous réserve d'aléas conjoncturels majeurs.

- Domaines skiables et Activités outdoor

Le 4^{ème} trimestre représente un niveau d'activité marginal pour cette division et n'a donc pas d'enjeu significatif sur sa performance annuelle. L'activité estivale est essentiellement constituée des revenus liés aux activités outdoor, y compris l'utilisation des remontées mécaniques pour les pratiquer.

⁴ Les salariés bénéficiant déjà du Plan d'Action de Performance et les mandataires sociaux ne sont pas éligibles.



- Distribution & Hospitality

Le 4^{ème} trimestre représente environ 10% du chiffre d'affaires de MMV. A ce jour, les taux de réservation pour cet été sont très satisfaisants. L'activité bénéficiera en outre d'une nouvelle résidence à Risoul ouverte depuis le 8 juillet et dont la commercialisation s'est bien déroulée.

- Parcs de loisirs

Le 4^{ème} trimestre représente traditionnellement environ 40% de l'activité annuelle des Parcs de loisirs. Les parcs du Groupe pourront s'appuyer cet été sur les investissements d'attractivité qui ont été réalisés, dont notamment l'hôtel Ecolodgee au Futuroscope, la zone Toutatis au Parc Astérix ou le restaurant La Table du Roi à Bellewaerde, tous plébiscités par les visiteurs, et sur les hausses de prix passées au début du printemps.

- EBO annuel

Le Groupe réaffirme son objectif d'atteindre, pour l'ensemble de l'exercice 2022/23, un EBO proche de celui de 2021/22 hors intégration de MMV et hors éléments non récurrents, ceci prenant en compte le contexte inflationniste et le renchérissement très substantiel du coût de l'électricité.

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance de la Compagnie des Alpes et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de la Compagnie des Alpes (www.compagniedesalpes.com). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.

Prochains rendez-vous 2022/23 :

- Chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2022/23 : Mardi 24 octobre 2023, après bourse
- Résultats annuels 2022/23 : Mardi 5 décembre 2023, avant bourse

www.compagniedesalpes.com

A PROPOS DE COMPAGNIE DES ALPES

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) façonne des moments de loisirs offrant des parenthèses de vie inoubliables pour des millions de personnes, avec un objectif : permettre à chacun de se reconnecter à soi et aux autres en vivant des moments exceptionnels dans des territoires extraordinaires.

La CDA c'est aujourd'hui 5000 collaborateurs, 10 domaines de montagne parmi les plus beaux des Alpes, 12 parcs de loisirs réputés, la 1^{ère} marketplace de distribution en ligne de séjours dans les Alpes françaises, de l'hébergement, des activités outdoor... opérés dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité, au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients et des territoires dans lesquels elle est présente.

Aménagements structurants, attractions, spectacles, hébergement immersif, digitalisation... la CDA est régulièrement récompensée pour la qualité de son offre et les concepts uniques qu'elle développe.

Soucieuse de l'équilibre des territoires où elle intervient, la CDA souhaite agir à la fois en faveur de leur vitalité et de leur qualité de vie, et en moteur de la transition écologique. Le Groupe croit aux vertus du dialogue avec ses parties prenantes et au respect des spécificités locales et territoriales. Il met ainsi sa capacité d'innovation au service de la recherche de solutions sur mesure ou amplifiables, pour préserver durablement ces espaces extraordinaires. Le Groupe s'est engagé à atteindre le Net Zéro Carbone (scope 1 et 2) à horizon 2030.

Fin 2022, le Groupe a obtenu trois awards internationaux de référence dans ses trois métiers : « Meilleur Groupe exploitant de domaines skiables au monde » (World Ski Awards 2022), « Meilleure attraction au monde » (IAAPA EXPO) pour Chasseurs de Tornades au Futuroscope, et « Best Food & Beverage & Entertainment Experience » (Hospitality Awards) pour le concept Yoonly & Friends.

► Domaines Skiables et Activités Outdoor : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon – Sixt-Fer-à-Cheval, Evolution 2

► Parcs de Loisirs : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature, Walibi Belgium (BE), Aqualibi (BE), Bellewaerde Park (BE), Bellewaerde Aquapark (BE), Walibi Holland (NL), Familypark (AT), Chaplin's World (CH)

► Distribution et Hospitality : Travelfactory (Travelski, Yoonly...), Mountain Collection (ex CDA Agences Immobilières), MMV, les résidences YOONLY&FRIENDS

► Expertises Transverses : Ingelo, CDA Management, CDA Productions



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

Compagnie des Alpes :

Alexia CADIOU – Directrice financière Groupe :	+33 1 46 84 88 97	alexia.cadiou@compagniedesalpes.fr
Sandra PICARD – Directrice communication, marque et RSE	+33 1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Alexis d'ARGENT – Responsable relations investisseurs	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr

eCorpus : Xavier YVON – relations presse : +33 6 88 29 72 37 xavier.yvon@corp-us.fr

ANNEXES

CA consolidé du Groupe du 1^{er} octobre 2022 au 30 juin 2023

Données non auditées (En milliers €)	2022/23	2021/22 ⁽¹⁾	Variation	Variation à périmètre comparable ⁽²⁾
<u>Premier trimestre</u>				
Domaines skiabiles et Activités outdoor	66 683	62 617	+6,5%	+6,5%
Distribution & Hospitality	16 219	4 621	+251,0%	+32,3%
Parcs de loisirs	119 396	99 500	+20,0%	+20,0%
Total CA T1	202 298	166 738	+21,3%	+15,3%
<u>Deuxième trimestre</u>				
Domaines skiabiles et Activités outdoor	368 128	330 031	+11,5%	+11,5%
Distribution & Hospitality	77 572	22 973	+237,7%	+22,3%
Parcs de loisirs	30 509	21 465	+42,1%	+42,1%
Total CA T2	476 209	374 469	+27,2%	+14,0%
<u>Troisième trimestre</u>				
Domaines skiabiles et Activités outdoor	44 571	55 283	-19,4%	-19,4%
Distribution & Hospitality	6 691	4 840	+38,2%	-32,7%
Parcs de loisirs	163 940	143 339	+14,4%	+14,4%
Total CA T3	215 202	203 459	+5,8%	+4,1%
<u>Cumul fin T3</u>				
Domaines skiabiles et Activités outdoor	479 382	447 931	+7,0%	+7,0%
Distribution & Hospitality	100 482	32 434	+209,8%	+15,5%
Parcs de loisirs	313 844	264 304	+18,7%	+18,7%
Total CA 9 mois	893 708	744 666	+20,0%	+11,6%

(1) La répartition du chiffre d'affaires des 9 premiers mois 2021/22 par division a été retraitée pour correspondre au nouveau reporting annoncé par le Groupe lors de la présentation de ses comptes annuels début décembre 2022 (création d'une troisième division « Distribution & Hospitality », disparition de la division « Holdings et Supports »).

(2) : La variation à périmètre comparable exclut le chiffre d'affaires de MMV consolidé à compter du 1^{er} octobre 2022.